

DES GARANTIES ESSENTIELLES POUR
20€/mois
SANTÉ JEUNES - LA SANTÉ SANS SE RUINER !

Une mutuelle spécifique pour les moins de 30 ans dans la situation suivante :

- > À la recherche d'un 1^{er} emploi
- > En stage d'insertion professionnelle
- > Etudiant
- > En alternance et qualification
- > En contrat à durée déterminée
- > Au chômage

GARANTIES - RÉGIME GÉNÉRAL OU RÉGIME ÉTUDIANT

ACTES ET FRAIS PRIS EN CHARGE Ces garanties s'appliquent dans le cadre du parcours de soins coordonnés	SANTÉ JEUNES
HOSPITALISATION CHIRURGICALE ET MÉDICALE - en établissement conventionné - en établissement non conventionné mais agréé	100%
CHAMBRE PARTICULIÈRE ⁽¹⁾	16€/jour
FORFAIT HOSPITALIER	frais réels
CONSULTATION, VISITES, AUTRES ACTES MÉDICAUX, ANALYSES, RADIOLOGIE, AUXILIAIRES MÉDICAUX, TRANSPORT	100%
PHARMACIE remboursée à 65%, 30% et 15%	100%
PROTHÈSES DENTAIRES Remboursement par le régime obligatoire	230€/an
SOINS DENTAIRES	100%
AUTRES PROTHÈSES Orthopédie (COR, DVO) ⁽²⁾ Autres prothèses (MAD, AAD, PIO, PEX, OPT) ⁽²⁾	100%
OPTIQUE Monture et verres - Lentilles	125€/an
PRIME DE NAISSANCE ⁽³⁾	160€/an
ASSISTANCE	oui

(1) Par jour pendant 30 jours dans l'année.

(2) Codes actes correspondant à ceux de la Sécurité sociale.

(3) Uniquement sur présentation d'un justificatif.

Les remboursements sont limités aux frais réels engagés.

Dans le tableau des garanties, les prestations sont exprimées soit en pourcentage soit en forfait. Les prestations exprimées en pourcentage s'appliquent à la base de remboursement fixée par la Sécurité sociale et incluent les prestations versées par le régime obligatoire. La participation forfaitaire de 1€, les franchises médicales et les pénalités en cas de non-respect du parcours de soins coordonnés sont laissées à la charge du patient.

L'ensemble des forfaits est appliqué par année civile sauf mention contraire.